

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 27 NOVEMBRE 2013

1- Logements communaux de Montbergère

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à jour le montant des loyers des deux logements communaux situés 16 et 18 rue du Lavoir à Montbergère.

2- Modifications budgétaires

Monsieur le Maire expose que les crédits inscrits au budget 2013 sont insuffisants. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de voter les crédits supplémentaires pour la somme de 58 €.

3- Transfert de charges à la Communauté d'Agglomération de Saintes

Considérant les transferts de charges relatifs :

- à la compétence « tourisme » au 1^{er} janvier 2013 par les communes de l'ancienne CDC du Pays Santon,
- aux compétences liées à l'adhésion des communes de Corme-Royal, la Clisse, Luchat, Pisany, Montils et Ecoyeux à la Communauté d'Agglomération de Saintes,

et à la participation de l'ensemble des communes de la CDA de Saintes au financement de la refondation des rythmes scolaires mis en œuvre par la Communauté d'agglomération de Saintes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Adopte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) en date du 19 septembre 2013 portant évaluation des charges transférées dont les principes retenus pour l'évaluation du coût des charges transférées sont rappelés ci-avant à : 7 voix pour ; 1 voix contre et 2 absentions.
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

4- Questions diverses

Horaire de l'agent d'entretien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'augmentation du temps de travail de Madame Agnès BUINIER. Décide de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet de 7h et 45min hebdomadaire. Charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires pour que cette modification horaire soit effective au 1^{er} janvier 2014.

Chantier d'insertion

Les travaux de restauration du mur d'enceinte du cimetière sont programmés sur 8 semaines pendant les mois d'avril, mai et juin 2014. Il sera entièrement rejointoyé puis recouvert de tuiles. Une longueur de 10 mètres est entièrement à reprendre depuis la fondation.

Le Maire,
Jean-Michel MARTIN